

26 MARS 2020

Note relative à l'instauration des mesures préventives nécessaires au profil du personnel de la direction de la pharmacie et du médicament et de ses visiteurs contre le Coronavirus

Dans le cadre de l'application des mesures préventives contre le Coronavirus, en application des décisions du conseil de sécurité nationale et conformément au communiqué du ministère de la santé du 22 Mars 2020, nous venons par la présente note porter à votre connaissance les décisions prises pour maintenir l'activité de la direction de la pharmacie et du médicament tout en minimisant le contact avec les visiteurs.

SERVICES	JOURS DE LA SEMAINE
Secrétariat	Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi
Service Pharmacie et grossiste	mardi et vendredi.
Service Pharmacie : liste d'attente.....	Lundi, Mercredi et vendredi
Service Médicament : Activité enregistrement + Courrier +AMM+.....	Lundi et Mercredi
Service Médicament : Commande ferme , facture export, dérogation d'importation des médicaments, les factures d'importation des médicaments	Mardi et Vendredi.
Service Industrie	Lundi et Jeudi
Service vétérinaires	Mardi et vendredi
Contrôle technique à l'importation	Lundi, mercredi et vendredi
Service Stupéfiant	mercredi

Toutefois nous vous rappelons que toute demande d'information pourrait être envoyée par mail à ces différentes adresses mail :

- Service officine : dpm.officine@gmail.com
- Médicament: dpm.medicament@gmail.com
- Contrôle technique à l'importation: ctidpm19@gmail.com

وزارة الصحة
مديرية الصيدلة والدواء
الأستاذة المبرورة مريم رزق الخروف